

RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 01630
Numéro SIREN : 824 092 282
Nom ou dénomination : Aalberts integrated piping systems SAS

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2021 sous le numéro de dépôt 8476

Aalberts integrated piping systems SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 46, Rue de l'Industrie
45550 ST DENIS DE L HOTEL
824 092 282 RCS ORLEANS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 18 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le 18 juin,
A 11 heures,

La société AALBERTS LYON, Société à responsabilité limitée au capital de 46 549 500 euros, ayant son siège social 73 rue François Mermet, 69160 TASSIN LA DEMI LUNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 488 552 951 RCS LYON, représentée par sa cogérante, Madame Anne BOURGEON,

Associée unique de la société Aalberts integrated piping systems SAS,

En présence de Monsieur André IN HET VELD, Président non associé de la Société,

La société DELOITTE & DELOITTE ASSOCIES, Commissaires aux comptes titulaire, est absente et excusée.

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement de Monsieur Paul VAN STEKELENBORG, Directeur Général démissionnaire,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Paul VAN STEKELENBORG de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Directeur Général, sans limitation de durée :

Madame Anneke VAN DER SANDEN
Née à OSS (PAYS BAS) le 14 août 1982
De nationalité néerlandaise
Demeurant Willy den Oudenstraat 18 3056 AD, ROTTERDAM.

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Anneke VAN DER SANDEN disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux statuts, elle aura, comme le Président, le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Madame Anneke VAN DER SANDEN ainsi nommée accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, nomme en qualité de Directeur Général, sans limitation de durée, sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du mandat du Président :

Monsieur Roeland VOERMANS
Né à ETTEN-LEUR (PAYS BAS) le 26 janvier 1972
De nationalité néerlandaise
Demeurant Molenas 16 4873 HL, ETTEN-LEUR.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Roeland VOERMANS disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux statuts, il aura, comme le Président, le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Roeland VOERMANS ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

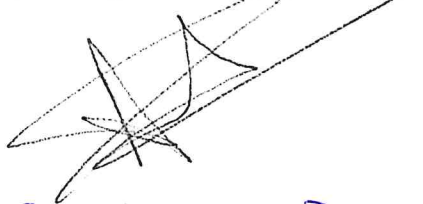
De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Le Président
Monsieur André IN HET VELD

L'associée unique
La société AALBERTS LYON
Représentée par sa cogérante Anne BOURGEON



Bon pour acceptation des fonctions de Directeur
Madame Anneke VAN DER SANDEN
« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »



Général

Monsieur Roeland VOERMANS
« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur
Général

